



Le Gouvernement demande à la C14 de « prendre les dispositions nécessaires » au sujet des meetings

Mardi dernier, la coalition des 14 partis de l'opposition annonçait des manifestations politiques qui, initialement prévues pour démarrer ce 13 juillet, viennent d'être reportées pour la semaine prochaine. Dans un courrier adressé aux leaders de la coalition, le ministre de la sécurité et de la protection civile affirme avoir pris acte de cette décision.

Le Général Damehame Yark a au nom de son collègue Payadowa Boukpassi en charge de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, demandé aux responsables de ce regroupement de partis de l'opposition, de prendre les dispositions nécessaires pour un bon déroulement des manifestations.

« Je voudrais vous signifier que je prends acte de la programmation desdits meetings et vous recommande de prendre les dispositions nécessaires afin que vos manifestations se déroulent dans le respect des lois et règlements en vigueur », a indiqué le Ministre Damehame Yark.

Selon le nouveau programme annoncé par la C14, ces manifestations concernent en effet des meetings d'information

et de sensibilisation qui vont se dérouler du 19 au 29 juillet dans les villes de Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Bafilo et Mango. Egalement à l'agenda de la coalition, des visites aux détenus de la prison de Lomé et celle de Sokodé.

Cette nouvelle offensive de l'opposition s'appuie sur le communiqué des facilitateurs à l'issue du dernier round du dialogue inter-togolais tenu le 27 juin 2018 à Lomé, lequel communiqué invitait le Gouvernement à garantir le droit et la liberté de manifester en toute sécurité sur l'ensemble du territoire national.

L'opposition tient à la satisfaction de ses revendications qui portent essentiellement sur le retour à la Constitution originelle de 1992, des réformes institutionnelles, la révision du cadre électoral y compris le droit de vote des Togolais de la diaspora. A cela s'ajoutent d'autres exigences notamment la libération des manifestants arrêtés, la levée de l'Etat de siège de fait des villes de Mango, Bafilo, Sokodé, Tchamba, Kara et de certains quartiers de Lomé, et l'arrêt immédiat des rafles sur toute l'étendue du territoire entre autres.

Cris DADA